



Les licenciements dans l'entreprise en procédure collective

Durée: heures

Formation à distance

Le centre de formation du CNAJMJ vous propose de participer à une formation à distance qui se réalisera en deux modules de 3h30 chacun

A la fin de chaque module, les participants devront impérativement répondre au quiz accessible sur l'extranet de la formation (1 module = 1 quiz).

Attention : le certificat de réalisation ne peut être remis au participant qu'à la condition qu'il ait répondu aux deux quiz

Profils des stagiaires

- administrateurs et mandataires judiciaires
- salariés des études d'AJMJ
- Autres professionnels

Prérequis

- aucun prérequis n'est exigé

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de:

- - Savoir procéder à toutes les vérifications et préparations nécessaires au déroulement des procédures de licenciement
- - Identifier et traiter les étapes des différentes procédures de licenciement
- - Maîtriser les contraintes procédurales différentes selon le nombre de salariés dont le licenciement est envisagé et l'effectif de l'entreprise
- - Maîtriser le droit positif relatif aux licenciements dans l'entreprise en procédure collective

Contenu de la formation

- 1ère classe virtuelle (durée totale 3h30)
- I – Les licenciements prononcés dans l'entreprise en sauvegarde (1h)
 - Tour de table: présentation de l'intervenant, identification des besoins, rappel des objectifs
 - A/ Pendant la période d'observation d'une sauvegarde
 - B/ Mise en œuvre des licenciements envisagés par le plan de sauvegarde
 - ☛ Activité pédagogique: échanges sur les difficultés des licenciements rencontrés en sauvegarde (10mn)
- II – Les licenciements prononcés dans l'entreprise en redressement judiciaire (1h)

Centre de formation permanente du CNAJMJ

6 boulevard des Capucines

75009 Paris

Email: centredeformation@cnaismj.fr

Tel: 01 42 61 77 44



- A/ Pendant la période d'observation d'un redressement judiciaire
- B/ Mise en œuvre des licenciements envisagés par le plan de redressement
- ☛ Activité pédagogique: cas pratiques (10mn)
- III – Les licenciements prononcés dans l'entreprise en liquidation judiciaire (1h30)
 - A/Licenciements des salariés dans l'entreprise en liquidation judiciaire sans maintien provisoire de l'activité
 - B/Licenciements des salariés dans l'entreprise en liquidation judiciaire avec maintien provisoire de l'activité
 - ☛ Activité pédagogique: questions/réponses sur les licenciements en liquidation judiciaire
 - ☛ quiz (5mn)
- 2ème classe virtuelle (durée totale 3h30)
- IV – Les licenciements prononcés en vertu d'un plan de cession (1h30)
 - A/Mise en œuvre de la procédure de licenciement pour motif économique
 - B /Cas particulier des licenciements de salariés bénéficiant d'un régime protecteur
 - ☛ Activité pédagogique: cas pratiques sur salariés protégés (10mn)
- V – Le licenciement collectif pour motif économique avec mise en place d'un PSE dans l'entreprise en redressement judiciaire et en liquidation judiciaire (2h)
 - A/Les exigences procédurales
 - B/Les étapes de l'élaboration du plan de sauvegarde de l'emploi et l'articulation avec la procédure collective
 - C/ Le contrôle de la Dreets
 - D/ Les sanctions relatives à l'obligation d'élaborer un PSE
 - ☛ Activité pédagogique : mises en situation pratique (10mn)
 - ☛ quiz (5mn)

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Gilles DEDESSUS-LE-MOUSTIER

Maître de conférences

Directeur du Master 2 Droit du travail et de la protection sociale – Université de Rennes 1

Moyens pédagogiques et techniques

- Assistance pédagogique par un membre de l'équipe du centre de formation tout le long de la formation joignable par téléphone (01 79 97 71 29) ou par mail centredeformation@cnaismj.fr à tout moment, et joignable via le chat de la plateforme zoom lors de la formation à distance
- Remise du mode d'emploi de la classe virtuelle par mail dans la semaine précédent la session
- Livret d'accueil disponible sur l'extranet de la formation
- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation à distance (classe virtuelle via la plateforme zoom)

Centre de formation permanente du CNAJMJ

6 boulevard des Capucines

75009 Paris

Email: centreformation@cnaismj.fr

Tel: 01 42 61 77 44



- Un support de documentation sera remis à chaque participant en début de formation
- Intervention orale
- Echanges interactifs et de manière synchrone entre les participants et l'intervenant
- Résolutions de cas pratiques
- Mise à disposition sur l'extranet du participant de tous les documents liés à la formation (expiration de l'accès à l'extranet : un mois à compter du début de la formation)

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Un questionnaire de positionnement d'entrée sera adressé à chaque inscrit avant le jour de la formation
- Feuilles de présence (émargement numérique au début de chaque module)
- activités pédagogiques avec leurs durées moyennes prévues dans le déroulé pédagogique de la formation
- quiz à la fin de chaque module
- un questionnaire d'évaluation devra être rempli à l'issue de la session
- Un questionnaire d'évaluation sera adressé à chaque participant 15 jours après la session
- Un questionnaire de satisfaction sera adressé au financeur de la formation
- un certificat de réalisation de l'action de formation

Sanction à l'issue de la formation

Chaque participant recevra un certificat de réalisation

Lieu de la formation

Classe virtuelle

Accessibilité

À noter: pour toute personne en situation de handicap (auditif, visuel, physique, etc.) ou autres, veuillez contacter notre équipe au 01 79 97 71 29 afin que nous puissions répondre à vos besoins et vous réserver un accueil personnalisé.

Modalités et délais d'accès à la formation

Les inscriptions sont possibles à tout moment sous réserve des places disponibles. Le calendrier des sessions de formation est accessible sur le site du centre de formation du CNAJMJ. L'inscription à la formation sera définitive dès la signature de la convention de formation ou du contrat de formation professionnelle.

Effectifs et tarifs

Centre de formation permanente du CNAJMJ

6 boulevard des Capucines

75009 Paris

Email: centreformation@cnajmj.fr

Tel: 01 42 61 77 44



Effectifs:

La session sera maintenue à partir de 8 participants minimum, l'effectif maximum étant de 20 participants.

Tarifs selon les profils éligibles à la formation visée:

- 400€ Net de taxes pour les AJMJ
- 300€ Net de taxes pour les salariés d'AJMJ
- 500€ Net de taxes pour les professionnels non AJMJ

Ce prix ne tient pas compte du déjeuner qui reste libre et à la charge du participant.

Indicateur de résultat

indication de satisfaction à venir car nouveauté 2026

MAJ du programme: **V1 03/11/2025**